

**AVIS DE COURSE
34em Challenge Boubou
CN Versoix
29&30 septembre 2018**

1. REGLES

La régata sera régie par:

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 Les règlements de classes.

2. libre

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes: Optimist, RS Feva, Laser 4.7, Laser radial, 420 et 29er

- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire sur la plateforme Manage2Sail :
<http://manage2sail.com/fr-FR/event/90be3e79-48f4-4001-b172-8b01cc9c0799#!/entries?classId=7716981e-caac-4c36-b996-2a11fa57866e>

Au plus tard le 27.09.2018, Les inscriptions tardives seront acceptées.

- 3.3 Les concurrents doivent être en possession d'une licence valide.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants jusqu'au 27.09.2018:

Classe	Montant
optimist, Laser	30.-
RS Feva, 420, 29er	40.-

Les inscriptions tardives:

Classe	Montant
optimist, Laser	50.-
RS Feva, 420, 29er	60.-

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription:
Le 29.09.2018 de 10h30 à 12h30
- 5.2 Jours de course:

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
29.09.2018	13h25
30.09.2018	10h55

- 5.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00

6. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

7. Prix

L'heure et le lieu de la proclamation des résultats ainsi que de la distribution des prix seront affichés au tableau officiel à la fin de la dernière course.

8. Bateaux d'accompagnement

Les bateaux accompagnateurs doivent être enregistrés avant le début de la manifestation et sont soumis aux instructions de l'autorité organisatrice.
Les bateaux accompagnateurs sont inclus dans le dispositif de sécurité du championnat.-